

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

SOMMAIRE

Les transports sont la pierre angulaire de la prospérité économique et de l'amélioration de la qualité de vie. La qualité et la disponibilité des services de transport influent sur bien des choses que nous jugeons importantes : nos emplois, notre santé, notre éducation, nos loisirs. Les entreprises ontariennes comptent sur ce même système pour assurer le transport des marchandises et des personnes de façon efficace et concurrentielle, surtout dans le contexte actuel de la livraison « juste à temps ».

Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) crée un climat propice aux affaires et à une bonne qualité de vie en mettant en place et en entretenant un réseau de transport sûr, équilibré et intégré. Pour ce faire, le ministère cherche à offrir une solution de remplacement à la voiture en rendant les transports en commun plus pratiques et plus accessibles. Le ministère veille aussi à la réfection de l'infrastructure ontarienne des transports, à assurer son expansion stratégique lorsqu'il y a lieu, et à protéger les investissements réalisés à ce jour, le tout de façon écologique.

Le ministère étudie également des technologies nouvelles et novatrices pour s'assurer que ses programmes et services répondent aux besoins des citoyens et que les transports continuent d'appuyer la création d'emplois, le tourisme, les investissements et les échanges commerciaux, et de favoriser une bonne qualité de vie au XXI^e siècle.

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
FONCTIONNEMENT			
47 277 546	Programme d'administration du ministère ¹	46 424 740	44 794 173
90 220 200	Programme des politiques et de la planification des transports ^{2,3}	94 601 100	61 469 805
188 835 600	Programme de sécurité routière ⁴	140 853 900	140 313 660
265 788 900	Programme de gestion des routes provinciales ⁵	266 037 700	274 201 366
63 509 100	Programme Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les transports ⁶	59 293 300	38 081 707
655 631 346	Total du ministère - Fonctionnement	607 210 740	558 860 711
394 227 000	Moins : Mandats spéciaux	172 000 000	-
48 246	Moins : Crédits législatifs	46 840	45 477
261 356 100	TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	435 163 900	558 815 234
655 631 346	Total du ministère - Fonctionnement		
192 152 000	Redressement de consolidation net - Réseau GO		
(51 350 000)	Redressement de consolidation net - Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto		
796 433 346	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

- NOTES -

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions	Redressements -	Prévisions	Prévisions	Variat.
		2002-2003 - Compt. caisse	Compt. caisse à compt. exerc.	2002-2003 - Compt. exerc.	2003-2004 - Compt. exerc.	prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
FONCTIONNEMENT						
2701	Programme d'administration du ministère					
1	Soutien opérationnel ¹	46,4	(0,6)	45,8	47,2	1,5
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
		<u>46,4</u>	<u>(0,6)</u>	<u>45,8</u>	<u>47,3</u>	<u>1,5</u>
2702	Programme des politiques et de la planification des transports					
1	Politiques et planification ²	15,5	(0,5)	15,0	13,5	(1,5)
2	Transports urbains et régionaux ³	79,1	(7,6)	71,5	76,8	5,3
		<u>94,6</u>	<u>(8,1)</u>	<u>86,5</u>	<u>90,2</u>	<u>3,8</u>
2703	Programme de sécurité routière					
1	Sécurité routière ⁴	140,9	42,2	183,1	188,8	5,7
		<u>140,9</u>	<u>42,2</u>	<u>183,1</u>	<u>188,8</u>	<u>5,7</u>
2704	Programme de gestion des routes provinciales					
1	Opérations et entretien ⁵	266,0	(17,5)	248,5	265,8	17,3
		<u>266,0</u>	<u>(17,5)</u>	<u>248,5</u>	<u>265,8</u>	<u>17,3</u>
2705	Programme Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les transports					
1	Information et technologie de l'information ⁶	59,3	(0,8)	58,5	63,5	5,0
		<u>59,3</u>	<u>(0,8)</u>	<u>58,5</u>	<u>63,5</u>	<u>5,0</u>
	Total du ministère - Fonctionnement	<u>607,2</u>	<u>15,2</u>	<u>622,4</u>	<u>655,6</u>	<u>33,3</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

- (0,6) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (0,5) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (0,1) redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
(7,4) redressement pour supprimer les paiements au titre de la restructuration (comptabilité de caisse) qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, auraient été inscrits aux dépenses d'un exercice antérieur.
(0,1) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

4. (4,8) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- 47,2 redressement pour inclure les montants acquis par les fournisseurs de services dont la « rémunération » consiste à retenir une partie des versements revenant à la province.
- (0,1) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.
5. (8,7) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (7,6) redressement reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où on paie les fournisseurs (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où on reçoit les produits et services (comptabilité d'exercice).
- (1,3) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.
6. (0,7) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (0,1) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.

15,2 << Total des redressements

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

SOMMAIRE

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
IMMOBILISATIONS			
329 600 000	Programme des politiques et de la planification des transports ^A	294 330 000	-
646 964 500	Programme de gestion des routes provinciales ^B	810 598 400	710 267 113
976 564 500	Total du ministère - Immobilisations	1 104 928 400	710 267 113
238 000 000	Moins : Mandats spéciaux	274 000 000	-
545 900 000	Moins : Crédits législatifs	-	-
<u>192 664 500</u>	< TOTAL À VOTER - IMMOBILISATIONS	<u>830 928 400</u>	<u>710 267 113</u>
976 564 500	Total du ministère - Immobilisations		
29 082 000	Redressement de consolidation net - Réseau GO		
<u>1 005 646 500</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		
Actif			
824 500 000	Programme de gestion des routes provinciales	-	-
824 500 000	Total du ministère - Actif	-	-
470 000 000	Moins : Mandats spéciaux	-	-
<u>354 500 000</u>	< TOTAL À VOTER - ACTIF	<u>-</u>	<u>-</u>

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

- NOTES -

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

DÉTAILS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
IMMOBILISATIONS	\$	\$
1. Données publiées antérieurement		
1.1 Budget des dépenses 2002-2003	964 228 400	
1.2 Comptes publics 2001-2002		710 267 113
2. Budget supplémentaire des dépenses		
2.1 Budget supplémentaire des dépenses 2002-2003	140 700 000	
	1 104 928 400	710 267 113

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions	Redressements -	Prévisions	Prévisions	Variat.
		2002-2003 - Compt. caisse	Compt. caisse à compt. exerc.	2002-2003 - Compt. exerc.	2003-2004 - Compt. exerc.	prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
IMMOBILISATIONS						
2702	Programme des politiques et de la planification des transports					
3	Transports urbains et régionaux ^A	294,3	(50,0)	244,3	329,6	85,3
		<u>294,3</u>	<u>(50,0)</u>	<u>244,3</u>	<u>329,6</u>	<u>85,3</u>
2704	Programme de gestion des routes provinciales					
2	Génie des transports et construction ^{B ***}	810,6	(1,7)	**	101,1	
L	Amortissement, <i>Loi sur l'administration financière</i>	-		478,0 *	545,9	67,9
		<u>810,6</u>	<u>(1,7)</u>		<u>647,0</u>	
	Total du ministère - Immobilisations	<u>1 104,9</u>	<u>(51,7)</u>		<u>976,6</u> ****	

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

- A. (50,0) redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
- B. (1,7) redressement reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où on paie les fournisseurs (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où on reçoit les produits et services (comptabilité d'exercice).
- (51,7) << Total des redressements

* Ceci est le montant estimatif d'amortissement pour 2002-2003, si le Budget des dépenses 2002-2003 avait été présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. L'amortissement des immobilisations matérielles est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

** Le montant de dépenses en immobilisations qui aurait été présenté pour 2002-2003, si le Budget des dépenses 2002-2003 avait été présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, n'est pas disponible.

*** Ce poste du Budget de dépenses 2003-2004 ne comprend pas 1 042 millions de dollars d'immobilisations matérielles, qui sont présentés séparément dans le Budget des dépenses. Le montant d'immobilisations matérielles qui aurait été présenté pour l'exercice 2002-2003, si le Budget des dépenses 2002-2003 avait été présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, est de 990 millions de dollars. Les immobilisations matérielles du ministère des Transports comprennent tous les investissements dans l'infrastructure de transport effectués par le ministère des Transports et le ministère du Développement du Nord et des Mines.

**** Le total des immobilisations du ministère pour 2003-2004 est de 1 801,1 millions de dollars, ce montant comprend 976,6 millions de dollars de dépenses en immobilisations et 824,5 millions de dollars d'immobilisations attribuables au ministère des Transports.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

- NOTES -

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE :

Le programme fournit aux activités de base du ministère des services de planification opérationnelle et des ressources, des conseils en matière de gestion et des services directs. Pour ce faire, il offre son leadership spécialisé et ses conseils et services pour planifier, concevoir, acquérir, affecter et gérer les installations du ministère et les ressources financières et humaines. Il fournit aussi des services de communication stratégiques internes et externes et des produits qui appuient les programmes du ministère, assurent leur promotion et renseignent la population.

Le programme travaille en partenariat avec les organismes centraux et d'autres ministères ainsi qu'avec des associations d'employés et des organismes du secteur privé pour s'assurer que les intérêts du ministère sont préservés lors de l'élaboration des objectifs de gestion du gouvernement.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2701		PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE		
 FONCTIONNEMENT				
1	47 229 300	Soutien opérationnel ¹	46 377 900	44 748 696
L	36 057	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	35 006	33 987
L	12 189	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	11 834	11 490
	<u>47 277 546</u>	Total - Fonctionnement	<u>46 424 740</u>	<u>44 794 173</u>
	30 452 000	Moins : Mandats spéciaux	14 400 000	-
	48 246	Moins : Crédits législatifs	46 840	45 477
	<u>16 777 300</u>	Montant à voter	<u>31 977 900</u>	<u>44 748 696</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT			
Soutien opérationnel (2701-1)		\$	
Traitements et salaires	12 817 000		
Avantages sociaux	2 377 700		
Transports et communications	810 600		
Services	31 614 000		
Fournitures et matériel	707 300		
	<u>48 326 600</u>		
Moins : Recouvrements	1 097 300		
	<u>47 229 300</u>		
<i>Bureau principal</i>		\$	
Traitements et salaires	1 106 900		
Avantages sociaux	235 900		
Transports et communications	123 700		
Services	85 000		
Fournitures et matériel	82 100		
	<u>1 633 600</u>		
Moins : Recouvrements d'autres ministères	1 000		
	<u>1 632 600</u>		
<i>Services financiers et administratifs</i>		\$	
Traitements et salaires	3 327 800		
Avantages sociaux	736 100		
Transports et communications	354 700		
Services	2 194 700		
Fournitures et matériel	127 300		
	<u>6 740 600</u>		
Moins : Recouvrements d'autres ministères	1 093 300		
	<u>5 647 300</u>		
<i>Installations et services opérationnels</i>		\$	
Traitements et salaires	2 301 600		
Avantages sociaux	444 000		
Transports et communications	36 500		
Services	24 501 100		
Fournitures et matériel	180 100		
	<u>27 463 300</u>		
Moins : Recouvrements d'autres ministères	1 000		
	<u>27 462 300</u>		
<i>Services de communication</i>		\$	\$
Traitements et salaires	2 257 500		
Avantages sociaux	299 200		
Transports et communications	57 500		
Services	282 900		
Fournitures et matériel	99 100		
	<u>2 996 200</u>		
<i>Ressources humaines</i>		\$	
Traitements et salaires	3 823 200		
Avantages sociaux	662 500		
Transports et communications	196 000		
Services	229 900		
Fournitures et matériel	175 000		
	<u>5 086 600</u>		
Moins : Recouvrements d'autres ministères	1 000		
	<u>5 085 600</u>		
<i>Services de vérification</i>		\$	
Services	1 682 900		
	<u>1 682 900</u>		
<i>Services juridiques</i>		\$	
Transports et communications	42 200		
Services	2 637 500		
Fournitures et matériel	43 700		
	<u>2 723 400</u>		
Moins : Recouvrements d'autres ministères	1 000		
	<u>2 722 400</u>		
Crédits législatifs			
Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>			36 057
Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i> ..			<u>12 189</u>
			<u>48 246</u>
Total (Fonctionnement) - Programme d'administration du ministère			<u>47 277 546</u>

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

PROGRAMME DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION DES TRANSPORTS :

L'objectif premier du programme des politiques et de la planification des transports est la planification et la promotion d'un système de transport multimodal sûr, efficace et fiable qui accroît la concurrence économique de l'Ontario et la qualité de vie dans la province. Pour y parvenir, le programme fixe les orientations stratégiques du ministère en s'appuyant sur une planification intégrée à long terme et facilite la mise en place d'un cadre stratégique et réglementaire propice à ces activités.

Le programme encourage les intervenants et autres partenaires à planifier et soutenir la mise au point d'un système de transport intégré axé sur l'efficacité, la sécurité et la concurrence économique. Il cherche à conclure de nouveaux partenariats avec le gouvernement fédéral et les administrations municipales et des façons novatrices de dispenser ses services en encourageant l'investissement privé dans les transports grâce à l'application des principes de la Stratégie de croissance intelligente « version Ontario ». Avec le concours de SuperCroissance, le programme continue de chercher des possibilités de partenariats pour construire de nouvelles infrastructures et améliorer l'intégration et l'efficacité du réseau de transport de l'Ontario. Le programme continue aussi de gérer le partenariat secteur privé/secteur public à l'origine de l'autoroute 407 ETR.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2702		PROGRAMME DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION DES TRANSPORTS		
FONCTIONNEMENT				
1	13 459 800	Politiques et planification ²	15 488 100	13 807 735
2	76 760 400	Transports urbains et régionaux ³	79 113 000	47 662 070
	90 220 200	Total - Fonctionnement	94 601 100	61 469 805
	57 456 000	Moins : Mandats spéciaux	33 600 000	-
	<u>32 764 200</u>	Montant à voter	<u>61 001 100</u>	<u>61 469 805</u>
IMMOBILISATIONS				
3	329 600 000	Transports urbains et régionaux ^A	294 330 000	-
	329 600 000	Total - Immobilisations	294 330 000	-
	180 000 000	Moins : Mandats spéciaux	-	-
	<u>149 600 000</u>	Montant à voter	<u>294 330 000</u>	<u>-</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		IMMOBILISATIONS	
Politiques et planification (2702-1)	\$	Transports urbains et régionaux (2702-3)	\$
Traitements et salaires	10 640 200	Paiements de transfert	\$
Avantages sociaux	878 500	Réseau GO - Capital de	
Transports et communications	402 300	base	89 957 500
Services	1 338 500	Partenariats pour	
Fournitures et matériel	201 300	l'investissement dans les	
	13 460 800	transports en commun de	
Moins : Recouvrements	1 000	la région du Golden	
	13 459 800	Horseshoe/Partenariats	
		pour l'investissement dans	
<i>Politiques de transport</i>	\$	les transports en commun	123 174 000
Traitements et salaires	4 331 400	Renouvellement des	
Avantages sociaux	339 300	véhicules de transport en	
Transports et		commun municipaux	80 000 000
communications	166 400	Contribution fédérale aux	
Services	271 800	transports en commun	36 468 500
Fournitures et matériel	66 800		329 600 000
	5 175 700		329 600 000
Moins : Recouvrements			
d'autres ministères	1 000		
	5 174 700		
		<i>Réseau GO - Capital de</i>	
<i>Planification des transports</i>	\$	<i>base</i>	\$
Traitements et salaires	3 725 700	Paiements de transfert	
Avantages sociaux	304 700	Réseau GO - Capital de	
Transports et		base	89 957 500
communications	143 100		89 957 500
Services	455 500		
Fournitures et matériel	85 100	<i>Partenariats pour</i>	
	4 714 100	<i>l'investissement dans les</i>	
		<i>transports en commun</i>	\$
<i>Politiques stratégiques</i>	\$	Paiements de transfert	
Traitements et salaires	2 583 100	Partenariats pour	
Avantages sociaux	234 500	l'investissement dans les	
Transports et		transports en commun de	
communications	92 800	la région du Golden	
Services	611 200	Horseshoe/Partenariats	
Fournitures et matériel	49 400	pour l'investissement dans	
	3 571 000	les transports en commun	123 174 000
			123 174 000
Transports urbains et régionaux (2702-2)		<i>Renouvellement des</i>	
Paiements de transfert	\$	<i>véhicules de transport en</i>	
Obligations de		<i>commun municipaux</i>	\$
refinancement du Réseau		Paiements de transfert	
GO	39 811 100	Renouvellement des	
Subventions de		véhicules de transport en	
fonctionnement du Réseau		commun municipaux	80 000 000
GO	36 949 300		80 000 000
	76 760 400	<i>Contribution fédérale aux</i>	
	76 760 400	<i>transports en commun</i>	\$
Total (Fonctionnement) - Programme des	90 220 200	Paiements de transfert	
politiques et de la planification des transports		Contribution fédérale aux	
		transports en commun	36 468 500
			36 468 500
		Total (Immobilisations) - Programme des	329 600 000
		politiques et de la planification des transports	329 600 000

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

PROGRAMME DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Ce programme s'efforce d'améliorer la sécurité routière et de faciliter la circulation des personnes et des marchandises en encourageant la prudence au volant et en réglementant la conduite. Son principal objectif est de réduire le nombre d'accidents de la route. Pour ce faire, il élabore, favorise et mène des programmes de sécurité routière. Il encourage aussi la prestation efficace et économique de ses programmes.

Les principales responsabilités du programme sont l'établissement de normes de sécurité; l'élaboration et l'évaluation des politiques, programmes et règlements visant les usagers de la route, les transporteurs et les véhicules; l'inspection, la surveillance et l'application des normes de sécurité; la délivrance des permis et l'immatriculation des véhicules; la collaboration avec un vaste éventail de partenaires pour sensibiliser les usagers de la route à la conduite sécuritaire et aux politiques, lois et programmes régissant la sécurité routière.

Le programme veille également à l'administration et à l'amélioration du service à la clientèle. Pour ce faire, il fixe des normes et surveille la prestation de ses services; il fait la promotion des produits du gouvernement que les particuliers et les entreprises du secteur privé et à but non lucratif peuvent obtenir par voie électronique. La tenue des dossiers de tous les conducteurs, véhicules et transporteurs commerciaux de l'Ontario fait partie intégrante de ses responsabilités. Le programme a également pour mandat de faciliter la prestation des programmes de base d'autres ministères (p. ex. Air pur).

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2703		PROGRAMME DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
FONCTIONNEMENT				
1	188 835 600	Sécurité routière ⁴	140 853 900	140 313 660
	188 835 600	Total - Fonctionnement	140 853 900	140 313 660
	121 000 000	Moins : Mandats spéciaux	38 100 000	-
	<u>67 835 600</u>	Montant à voter	<u>102 753 900</u>	<u>140 313 660</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Sécurité routière (2703-1)	\$	
Traitements et salaires		92 766 200
Avantages sociaux		11 325 700
Transports et communications		8 189 600
Services		63 602 600
Fournitures et matériel		15 706 300
Paievements de transfert	\$	
Conseil canadien de la sécurité	10 000	
Subventions pour la sécurité publique	200 000	
Subventions pour la recherche sur la sécurité routière	142 600	
Ontario Safety League	30 000	
Fondation de recherche sur les blessures de la route	30 000	
Répertoire de Transports Canada	25 000	
		<u>437 600</u>
		192 028 000
Moins : Recouvrements		<u>3 192 400</u>
		<u>188 835 600</u>
Total (Fonctionnement) - Programme de sécurité routière		<u><u>188 835 600</u></u>

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

PROGRAMME DE GESTION DES ROUTES PROVINCIALES :

Ce programme supervise l'entretien et l'exploitation du réseau routier de la province; il investit stratégiquement dans l'infrastructure routière pour s'assurer que le réseau est sûr, efficace et praticable et répond aux besoins en transport de l'Ontario.

Ce programme gère les activités de préservation et de protection des investissements publics dans l'infrastructure routière, telles que planification pré-contractuelle, génie et conception détaillée, réfection des routes, construction et gestion de la construction.

Le programme élabore aussi des politiques et directives opérationnelles, fixe les normes techniques et environnementales, gère les travaux de recherche et met au point de nouvelles technologies. En plus du réseau routier, le programme est responsable des services d'aéroports aménagés dans les régions éloignées et de traversiers.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2704		PROGRAMME DE GESTION DES ROUTES PROVINCIALES		
FONCTIONNEMENT				
1	265 788 900	Opérations et entretien ⁵	266 037 700	274 201 366
	265 788 900	Total - Fonctionnement	266 037 700	274 201 366
	147 213 000	Moins : Mandats spéciaux	69 900 000	-
	<u>118 575 900</u>	Montant à voter	<u>196 137 700</u>	<u>274 201 366</u>
IMMOBILISATIONS				
2	101 064 500	Génie des transports et construction ^B	810 598 400	710 267 113
L	545 900 000	Amortissement, <i>Loi sur l'administration financière</i>	-	-
	646 964 500	Total - Immobilisations	810 598 400	710 267 113
	58 000 000	Moins : Mandats spéciaux	274 000 000	-
	545 900 000	Moins : Crédits législatifs	-	-
	<u>43 064 500</u>	Montant à voter	<u>536 598 400</u>	<u>710 267 113</u>
Actif				
3	824 500 000	Infrastructure de transport	-	-
	824 500 000	Total - Actif	-	-
	470 000 000	Moins : Mandats spéciaux	-	-
	<u>354 500 000</u>	Montant à voter	<u>-</u>	<u>-</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		<i>Exploitation et entretien des routes</i>	
	\$		\$
Opérations et entretien (2704-1)			
Traitements et salaires	40 214 800	Traitements et salaires	34 089 300
Avantages sociaux	12 191 600	Avantages sociaux	11 029 300
Transports et communications	5 411 200	Transports et communications	4 586 400
Services	168 863 500	Services	164 210 000
Fournitures et matériel	35 969 500	Fournitures et matériel	33 718 600
Paiements de transfert	\$	Paiements de transfert	\$
Paiements tenant lieu d'impôt aux municipalités ..	4 548 400	Paiements tenant lieu d'impôt aux municipa- lités	4 548 400
Impôts acquittés sur les propriétés provinciales louées	837 300	Impôts acquittés sur les propriétés provinciales louées	837 300
Traversiers municipaux	2 133 600	Traversiers municipaux ..	2 133 600
	7 519 300		7 519 300
	270 169 900		255 152 900
Moins : Recouvrements	4 381 000	Moins : Recouvrements d'autres ministères	3 846 000
	<u>265 788 900</u>		<u>251 306 900</u>
Construction et opérations			
Traitements et salaires	3 757 500		
Avantages sociaux	747 600		
Transports et communications	214 600		
Services	928 200		
Fournitures et matériel	500 100		
	6 148 000		
Moins : Recouvrements d'autres ministères	431 000		
	<u>5 717 000</u>		
Administration des routes			
Traitements et salaires	483 100		
Avantages sociaux	84 700		
Transports et communications	132 300		
Services	2 325 300		
Fournitures et matériel	69 300		
	3 094 700		
Moins : Recouvrements d'autres ministères	4 000		
	<u>3 090 700</u>		
		Transport aérien dans les régions éloignées	
		Traitements et salaires	1 884 900
		Avantages sociaux	330 000
		Transports et communications	477 900
		Services	1 400 000
		Fournitures et matériel	1 681 500
			5 774 300
		Moins : Recouvrements d'autres ministères	100 000
			<u>5 674 300</u>
		Total (Fonctionnement) - Programme de gestion des routes provinciales	<u><u>265 788 900</u></u>

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

- NOTES -

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

- NOTES -

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

PROGRAMME DE GESTION DES ROUTES PROVINCIALES (suite)
CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

<i>Immobilisations et construction routières</i>		\$	\$	Actif		
Traitements et salaires	93 946 900			Infrastructure de transport (2704-3)		\$
Avantages sociaux	14 964 600			Immobilisations matérielles	1 041 900 000	
Transports et communications	8 069 000			Moins : Recouvrements	<u>217 400 000</u>	
Services	196 964 200					<u>824 500 000</u>
Fournitures et matériel	22 350 400			<i>Immobilisations et construction routières</i>		\$
Autres opérations				Immobilisations matérielles	957 256 000	
- Investissements dans les immobilisations	<u>753 110 500</u>			Moins : Recouvrements	<u>217 398 000</u>	
	1 089 405 600					<u>739 858 000</u>
Moins : Recouvrements d'autres ministères	228 640 500			<i>Contribution fédérale à l'infrastructure routière</i>		\$
Moins : Recouvrements d'immobilisations	<u>824 500 000</u>			Immobilisations matérielles	61 543 000	
			<u>36 265 100</u>	Moins : Recouvrements	<u>1 000</u>	
						<u>61 542 000</u>
<i>Transport aérien dans les régions éloignées</i>		\$		<i>Routes provinciales - Contribution municipale</i>		\$
Traitements et salaires	107 500			Immobilisations matérielles	23 101 000	
Avantages sociaux	17 500			Moins : Recouvrements	<u>1 000</u>	
Transports et communications	50 000					<u>23 100 000</u>
Services	1 184 500			Total (Actif) - Programme de gestion des routes provinciales	<u>824 500 000</u>	
Fournitures et matériel	<u>641 500</u>					<u><u>824 500 000</u></u>
	2 001 000					
Moins : Recouvrements d'autres ministères	<u>1 000</u>					
			<u>2 000 000</u>			
Crédits législatifs						
Autres opérations						
Amortissement, <i>Loi sur l'administration financière</i>						
			<u>545 900 000</u>			
			<u>545 900 000</u>			
Total (Immobilisations) - Programme de gestion des routes provinciales			<u>646 964 500</u>			

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

PROGRAMME GROUPEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION POUR LES TRANSPORTS :

Le programme Groupement de l'information et de la technologie de l'information (ITI) pour les transports offre son leadership au ministère des Transports dans le domaine de l'utilisation et du déploiement de la technologie de l'information et lui permet d'offrir ses activités de base grâce à la gestion efficace de ses ressources d'information et de technologie de l'information. Le Groupement met l'accent sur les investissements en ITI du MTO et offre des services de qualité aux clients tout en mesurant et en améliorant continuellement sa performance. Pour enrichir la prestation des programmes, générer de nouvelles affaires et mieux servir ses clients grâce aux services gouvernementaux en direct, le Groupement continue de moderniser les plate-formes et systèmes du ministère. Le MTO met aussi ses systèmes d'information au service de ses clients internes et des intervenants externes, tels que les autres ministères et ses partenaires du secteur privé (ces services sont fournis par le biais des activités de base du MTO). Le Groupement de l'ITI gère les systèmes d'information du ministère qui sont un atout majeur sur le plan commercial.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
2705		PROGRAMME GROUPEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION POUR LES TRANSPORTS		
FONCTIONNEMENT				
1	63 509 100	Information et technologie de l'information ⁶	59 293 300	38 081 707
	63 509 100	Total - Fonctionnement	59 293 300	38 081 707
	38 106 000	Moins : Mandats spéciaux	16 000 000	-
	<u>25 403 100</u>	Montant à voter	<u>43 293 300</u>	<u>38 081 707</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Information et technologie de l'information (2705-1)	\$
Traitements et salaires	13 999 400
Avantages sociaux	1 478 400
Transports et communications	1 598 400
Services	38 740 200
Fournitures et matériel	7 693 700
	<u>63 510 100</u>
Moins : Recouvrements	1 000
	<u>63 509 100</u>
Total (Fonctionnement) - Programme Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les transports	<u><u>63 509 100</u></u>

